

# COMMUNE DE CAMPUAC

## **COMPTE RENDU DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL** **DU MARDI 29 MARS 2022**

Présents : Thierry GOUMON, Benoit ALBESPY, Guillaume DELBOUIS, Vanessa GROS, Jacques ABRIEUX, Aurélie DESMAZES, Nathalie LELOUP, Adeline VERNHES, Guillaume GIROU, Mathieu PRADALIER et Christophe BARRIE

Ordre du jour :

- Approbation comptes administratifs 2021
- Vote budget 2022
- Travaux en cours
- Questions diverses

### **1. APPROBATION COMPTES ADMINISTRATIFS**

Mr le Maire donne la parole au secrétaire de Mairie, pour présenter les comptes administratifs 2021 ; cette année particulière, en raison de la conjoncture sanitaire, a tout de même permis une activité comptable comme suit :

- Lotissement Pré de Coulom : pas d'écritures comptables sur l'exercice. Il reste 1 lot à vendre, le lot n°2 d'une superficie de 1 022m<sup>2</sup>, vendu 18€/m<sup>2</sup>.
- Lotissement les Crozes : en section de fonctionnement, dépenses arrêtés à 254.71€ pour des recettes s'élevant à 4 249.96€. En investissement, dépenses pour 7 064.24 € et recettes pour 35 868.09 €. 1 lot a été vendu et il ne reste plus que le lot n°1 à vendre, de 1206 m<sup>2</sup> vendu à 20€/m<sup>2</sup>.
- Station-service : section d'exploitation : dépenses : 538 287.51 €, recettes 507 369.82 € + 37 161.98 € (report) et en section d'investissement : dépenses : 22 152.88 € pour 27 936.97€ + 13 870.01 € (report) en recettes. L'exercice est donc équilibré dans son ensemble et a permis de remplacer le système de défense incendie en 2021.
- Communal : section de fonctionnement : dépenses : 361 005.16€ pour 454 335.40€ en recettes et en section d'investissement : dépenses 150 632.28€ pour 60 428.16€ de recettes. L'exercice dégage donc un bénéfice donnant des reprises intéressantes pour 2022. Des opérations « restes à réaliser » ont été enregistrées pour : 60 000€, concernant les travaux du local des chasseurs, de l'auvent de la salle des fêtes, de l'extension des ateliers municipaux, de la voirie et du quillodrome. Les principales réalisations de l'année écoulée sont : voirie (lot Les Crozes, lot Pré de Coulom, Lot le Pouget, chemin les Monts) ; reprise réseaux d'eaux pluviales (Les Monts, impasse du Cimetière) ; sécurisation Place : aménagement terrasse Le Bistrot ; équipements sportifs : filets City Parc, stade... ; éclairage public : Beauregard, Lagarrigue ; maison des chasseurs : travaux d'aménagements et les études du programmiste pour la Maison du Part'âge.

Après cette présentation, Mr le Maire quitte la salle pour laisser les membres du conseil délibérer. Les comptes administratifs 2021 sont adoptés et votés à l'unanimité des membres présents.

## **2. VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS**

Mr le Maire donne la parole à Aurélie DESMAZES pour présenter les budgets primitifs.

La commission économie-finances s'est réunie le 16 mars dernier de façon à fixer les principaux axes budgétaires pour l'année 2022. Les tableaux annexés au compte rendu, donne les détails par budget :

- Lotissement Pré de Coulom : en fonctionnement, budget arrêté à 23 331.72€ et en investissement à 28 261.406€
- Lotissement les Crozes : en fonctionnement, budget arrêté à 52 534.25€ et en investissement 28 803.85€
- Station-service : total en dépenses et recettes d'exploitation : 547 423.29€ et en investissement : 49 345.27€
- Communal : budget arrêté en fonctionnement à 952 759.95€ et en investissement à 818 262.05€. Les principaux programmes d'investissement sont : travaux de réhabilitation de la Mairie ; remplacement d'un mouton sur une cloche du clocher de l'église ; travaux de voirie et d'aménagements des parcs de jeux ; construction d'un « pumtrack » (espace de jeux pour jeunes) ; travaux d'éclairage public à la Bessière et au Maynié ; rénovation et extension des ateliers municipaux avec l'aménagement d'un local chasse ; rénovation et changement du système monétique du pont bascule automate ; création d'une maison du Part'Age ; aménagement intérieur de la salle des fêtes ; sécurisation des entrées de l'école ; achat de matériel technique ; changement des éclairages à la halle-quillodrome et constitution d'une réserve foncière.

Après présentation et analyse de ces budgets primitifs, Mr le Maire propose de passer au vote ; à l'unanimité les budgets sont approuvés et votés.

## **3. PLAN DEPARTEMENTAL DES ITINERAIRES DE PROMENADE ET DE RANDONNEE (PDIPR)**

Le Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) a pour vocation d'assurer, dans le respect de la réglementation, la protection juridique des chemins ruraux inscrits au plan, la continuité des itinéraires de promenade et de randonnée afin de permettre la libre circulation sur ces espaces. Depuis plusieurs mois, en partenariat avec les services du Conseil Départemental et la Communauté de Communes, nous travaillons à la définition d'itinéraires dans le cadre du dispositif « Trail d'Aqui » (17 km répertorié) et de petites randonnées. Des conventions de passage au près des différents propriétaires ont été préparées, pour que chaque tronçon des divers parcours, soient bien définis.

De façon à acter ces parcours, les élus valident donc les inscriptions de ces itinéraires au PDIPR par délibération.

## **4. BATIMENTS**

- Ateliers municipaux : les plans ont été arrêtés et la demande de permis de construire est en cours d'instruction. Il faut maintenant rédiger les documents pour la consultation des entreprises, en espérant pouvoir commencer le chantier au plus tôt.
- Mairie : nous sommes toujours en attente du retour de l'architecte. Les plans ont aussi été arrêtés, il faut passer à la phase de la consultation. Par ailleurs, Mr le Maire a rencontré les infirmières de la Maison de santé, pour voir s'il était possible d'envisager une cohabitation (déménagement des services de la Mairie dans une pièce de la Maison de santé, le temps des travaux).

## 5. VOIRIE

- Vidéosurveillance : nous avons reçu une proposition de la société Visio note pour l'installation de caméra de vidéo protection aux abords de l'école. Après réflexion, les élus pensent que ces équipements ne sont pas prioritaires, pour le moment. Il ne sera donc pas donné suite à cette offre.
- Plantation arbres aux abords du Lac : de façon à apporter de l'ombre entre le lotissement et les abords du Lac, il a été proposé dans un premier temps de planter des arbres gracieusement fournis par la Pépinière Départementale. Dans un second temps, l'idée est d'aménager autour de ces plantations, des tables et bancs pour rendre cet espace encore plus agréable.
- Panneaux et signalisation : nous envisageons de repeindre les marquages au sol dans la traverse du village (passages piétons, passage réhaussé de l'école...). De plus nous souhaitons aussi remplacer les panneaux d'entrées des principaux hameaux de la commune, certains étant anciens et abimés.

## 6. QUESTIONS DIVERSES

- L'agent Josette Périé, peut bénéficier d'un avancement de grade dans le poste qu'elle occupe. A l'unanimité, les élus valident cette proposition d'évolution de carrière.
- Opération PAIS : nous avons reçu une délégation de l'Institut Départemental Occitan qui souhaite lancer une opération de collecte de témoignages en langue occitane au niveau du territoire intercommunal (à partir du mois de mai 2022). Ce travail aboutira à une restitution qui sera proposé sous la forme d'animations scolaires, par la réalisation d'un bel ouvrage illustré dédié au PAIS et par la réalisation d'un court métrage de petits épisodes. Une grande soirée de restitution publique sera aussi programmée. (Informations sur le site : occitan-aveyron.fr)
- Remplacement des filets city park : il faut programmer une intervention de pose au plus tôt.
- Recrutement d'un agent ADEL : pour renforcer l'équipe technique lié à un accroissement de travail saisonnier, nous pensons recruter Léo Brévier.
- A l'approche des scrutins électoraux, de nouvelles cartes d'électeurs ont été préparées par le secrétariat de Mairie. Elles seront distribuées par les élus référents par secteurs communaux. Les prochaines élections Présidentielles auront lieu les 10 et 24 avril 2022 et les élections législatives sont programmées le 12 et 19 juin 2022.
- Site internet : il est enfin prêt, sa mise en ligne est programmée pour le 11 avril 2022. Un grand merci à tous ceux qui ont contribué à moderniser le site internet communal ; vous pouvez le consulter à l'adresse suivante : [www.campuac.fr](http://www.campuac.fr)